

Les luttes sociales

Au XIX^e siècle, les ouvriers se sont organisés pour obtenir de meilleures conditions de travail et de vie et ont fondé **des syndicats**.

Dans un même temps des hommes soucieux du sort des ouvriers ont constitué **des partis politiques** dans le but d'influencer le gouvernement.

Syndicats et partis politiques ont permis d'obtenir le vote de lois importantes :

- l'interdiction du travail pour les enfants de moins 12 ans,
- le droit de **grève**,
- la réduction de la journée de travail,
- une journée de congé par semaine,
- mise en place d'un système de retraite.

Malgré tous ces changements beaucoup d'ouvriers vivaient encore à la fin du siècle dans une extrême pauvreté.

Des mots pour comprendre :

syndicat : organisation de personnes d'une même profession qui se regroupent pour défendre leurs intérêts

parti politique : groupe de personnes ayant les mêmes opinions sur l'organisation du pouvoir

grève : arrêt temporaire et collectif du travail visant à montrer son mécontentement

Les luttes sociales

Consigne 1 : Je lis les textes et je réponds aux questions.

Texte 1

Contre le pouvoir des bourgeois, les ouvriers ne peuvent agir qu'en se constituant en parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formé par les classes possédantes. Cette organisation en parti politique est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale. Le regroupement des forces des ouvriers, déjà obtenu dans les syndicats, doit maintenant servir dans la lutte politique.

D'après Karl Marx, 1871

Texte 2

Art. 2. Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés plus de huit heures sur vingt-quatre. De douze à seize ans, ils ne pourront être employés plus douze heures sur vingt-quatre.

Art. 3. Tout travail de nuit est interdit pour les enfants au-dessous de treize ans.

Art. 4. Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront être employés les dimanches et jour de fêtes.

Art. 5. Tout enfant admis devra, jusqu'à douze ans, suivre une école.

D'après la loi française de 1841 sur le travail des enfants

Texte 3

Le travailleur, misérable sans aucun doute au commencement du siècle, a vu sa condition matérielle notablement améliorée. Son budget offre aujourd'hui beaucoup plus d'élasticité et lui apporte un bien-être modeste, certes, mais jadis inconnu. Les augmentations de salaires varient, mais si le progrès n'a pas uniformément répandu ses bienfaits, tous les travailleurs en profite plus ou moins. En 1840, la durée de travail effectif était de 13 heures par jour. En 1900, elle est descendue à dix heures et demi.

D'après A. Picard, ministre français du travail, 1900

Texte 1

a. Quel est le rôle des syndicats ?

.....

.....

Texte 2

a. Qui cette loi cherche-t-elle à défendre ?

.....

b. Quel âge minimum la loi de 1841 fixe-t-elle pour les enfants de 8 à 12 ans ?

.....

c. Pourquoi est-il important d'empêcher le travail des enfants ?

.....

d. Pourquoi est-il important de limiter le temps de travail des enfants ?

.....

.....

Texte 3

a. Quels sont les deux progrès dans les conditions de vie des ouvriers ?

*

*